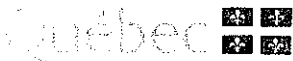


Déposé le : 2013.11.12

No. : CCÉ-038

Secrétaire : 



Gouvernement du Québec
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche,
de la Science et de la Technologie

Québec, le 11 novembre 2013

Monsieur Stéphane Le Bouyonnec
Député de La Prairie
Porte-parole du deuxième groupe d'opposition
en matière d'enseignement supérieur, de recherche,
de science et de technologie
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
3^e étage, Bureau 3.85
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Député,

À la dernière séance de la Commission de la culture et de l'éducation étudiant le projet de loi 45 créant le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, le député de Saint-Maurice, monsieur Luc Trudel, a proposé aux députés des oppositions de déposer au cabinet de mon Ministère toutes les propositions d'amendement au projet de loi.

Cette suggestion est intéressante et représente une nouvelle avenue à explorer qui pourrait s'avérer plus efficiente. Je vous invite donc à nous faire connaître les propositions d'amendement que vous souhaitez présenter à la Commission. Monsieur Sylvain Dubé, conseiller politique au cabinet, communiquera avec vous à cet effet.

Je souhaite que nous puissions trouver rapidement les voies de passage pour adopter ce projet de loi qui est attendu par tous les partenaires du milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Veuillez accepter, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

PIERRE DUCHESNE